



## Erratum

(art. 10, al. 1, LPubl)

---

### **Ordonnance sur les installations électriques à courant faible (Ordonnance sur le courant faible)**

du 30 mars 1994 (RO 1994 1185; RS 734.1)

*Art. 3*

*Ne concerne que les textes allemand et italien.*

23 février 2016

Chancellerie fédérale

Cette page est vierge pour permettre d'assurer une concordance dans la pagination des trois éditions du RO.

Cette page est vierge pour permettre d'assurer une concordance dans la pagination des trois éditions du RO.

